

## Compte-rendu

Le conseil de quartier s'est réuni en assemblée plénière le jeudi 29 juin 2017 à la salle des fêtes de la Chancellerie, sous la présidence de M. Pascal TINAT.

M. Pascal TINAT, Vice-Président de quartier, ouvre la séance à 18h30 et cite les excusés.

### I- Validation du compte-rendu de la séance précédente

Aucune observation n'est formulée. Le compte-rendu est approuvé.

### II- Intervention de Mesdames VANNIEUVENHUYZE et BIGUIER : Habitat participatif Intergénérationnel (docs. Joints)

### III- Sujet d'actualité : utilisation de l'application CASTOR +

Mme Cécile JAMET, Conseillère Technique au Cabinet de Monsieur le Maire, intervient pour présenter ce sujet. Voir document-joint en annexe.

### IV- Les commissions

#### A/ Diagnostic en marchant

Le questionnaire, réalisé et présenté par la commission aux habitants (71 personnes), montre dans les réponses, des similitudes d'une rue à une autre, quelle que soit l'approche (questionnaire laissé ou rempli sur place). Il s'agit de points relatifs au bien-vivre dans le quartier, confronté à la délinquance.

Aussi, une réunion publique sur le thème de la délinquance a été sollicitée auprès de Monsieur Le Maire. Cette réunion devrait se tenir en octobre 2017. Afin de préparer au mieux cette réunion, la commission propose la création d'une commission temporaire. Cette dernière aurait la possibilité de préparer des questions aux représentants de la Justice et des Forces de l'Ordre qui seront présents.

La problématique du stationnement rues de Turly et Gaston Berger a également été évoquée :

- S'agissant de la rue de Turly, 80 places vont être créées pour le site du Pôle Santé,
- Concernant la rue Gaston Berger, une demande de marquage au sol été faite auprès du médiateur de la Ville afin de délimiter le stationnement.

La commission envisage de prospecter dans d'autres rues du quartier et serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

#### B/ Barnum des associations

Le premier « Barnum des associations » s'est tenu le mercredi 14 juin sur le marché de la Chancellerie avec la participation du Réseau d'Échange Réciproque et de Savoir,.

Les Conseillers de Quartiers ont rencontré beaucoup de promeneurs et d'habitants d'autres quartiers, voire d'autres communes.

La parole circule et l'assemblée valide l'idée qu'un essai soit réalisé sur le site du marché des Gibjoncs.

La commission souhaite qu'une annonce paraisse dans les Nouvelles de Bourges.

## C/ Jardin Partagé

L'association a déposé les statuts en Préfecture, et élaboré son règlement intérieur. L'association Loi 1901 prend la dénomination suivante: LE POTAGER COLLECTIF DES BOURG-JONCS. Seuls les habitants des quartiers Moulon-Chancellerie-Gibjoncs pourront adhérer à l'association. A ce jour, 10 personnes ont souhaité s'y associer.

Le projet d'implantation a été confié aux étudiants du lycée agricole qui n'ont pas tardé à nous faire part de leurs travaux très réussis. 10 parcelles de 10m<sup>2</sup> seront numérotées et attribuées par tirage au sort la première année. Une grande parcelle pour une culture en commun, 3 bacs à but pédagogique en faveur de l'école des Pressavois et 1 bac pour les personnes à mobilité réduite sont envisagés ainsi qu'une cabane, un composteur et un récupérateur d'eau.

L'association peut prétendre à quelques subventions (Ex. : Fond de Participation des Habitants, des outils de jardin seront éventuellement achetés par les jardiniers à l'association MSEF de Menetou-Salon qui récupère des objets divers et revend à petit prix, ...).

L'existence de ce lieu de partage paraîtra dans Les Nouvelles de Bourges. A la prise en main du jardin, les jardiniers souhaiteraient célébrer l'inauguration, en compagnie de Mr le Maire, de la presse et des lycéens qui ont participé à la réalisation du projet.

## V- Questions diverses et informations

- Choix de la rue pour le projet « Voirie » : la parole circule, plusieurs rues sont proposées ; l'assemblée vote à main levée en faveur de la rue de Turly

- Suite aux différents projets évoqués lors de la séance, il est proposé de créer plusieurs commissions :

- Commission « projet voirie »: les membres volontaires sont :  
M. MOREAU, M. BIZEAU, M DAUDU, Mme CHANTAVY, M. PETIT, Mme LAUNAY
- Commission « Accessibilité » : les membres souhaitant constituer cette commission sont :  
Mme PLOQUIN, M. MOREAU, Mme GOSELIN
- Commission temporaire « sécurité » :  
M. MOREAU, M. BIZEAU; Mme BOUVET

- Points soulevés lors de la séance précédente :

- Rue Gay Lussac : une demande de sécurisation est demandée aux abords de l'école. Réalisation faite le 4 mai 2017 et les trottoirs seront terminés cette année
- Place Montesquieu (sécurisation de la sortie de l'école de la Buissière) : la pose de plots va être réalisée et la place va être fermée.
- Rue Paul Langevin : Philippe MOUSNY annonce qu'une réunion de concertation va être programmée en octobre pour évoquer les problèmes de stationnement. Différentes propositions de projets seront présentées par la municipalité.
- Intersection Brossolette et St Michel : problématique de l'appartenance au Conseil Départemental
- Couvent des Sœurs de la Charité : satisfaction de voir le projet de destruction annulé.
- Nouvelle salle des congrès : la Municipalité n'a pas d'éléments. Le projet est porté par l'Agglomération.

Le prochain Conseil Inter-Quartiers se tiendra le jeudi 28 septembre 2017 (horaires et lieu en attente de confirmation)

M. le Vice-Président clôt la séance à **20 h 00**. La prochaine séance aura lieu le mercredi 29 novembre 2017 à 18h30.

Vu le

**M. Pascal TINAT**  
Vice-Président

